



# LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit  
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

## Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
☎ : 03 89 44 66 93  
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

## Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère  
68000 COLMAR

## Chapelle Notre-Dame-de-la-Sainte-Espérance

37 rue Pasteur  
90300 CRAVANCHE

## Ecole Primaire Notre-Dame-de-la-Sainte-Espérance (Grande Section de Maternelle à CM2)

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE

## Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16  
@ : a.romanens@fsspx.email

## Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

## Mme C. Burgy (Secrétariat)

☎ : 06 36 68 56 20

## Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

## SOMMAIRE

Croisade pour Jésus-Christ .....	1-2
PMA, GPA : les dernières questions de bioéthique.....	2, 3 et 6
Calendrier du mois .....	4-5
La mère, miroir de Dieu .....	6
Incarner Jésus-Christ dans notre vie chrétienne ....	7
Annonces.....	8

## Croisade pour Jésus-Christ

Préface de M. l'abbé Christian Bouchacourt



### THÈME DU PÈLERINAGE DE PENTECÔTE 2018

**S**ACHEZ-LE bien (...) : c'est par le nom de Jésus-Christ (...) c'est par ce nom et par nul autre que cet homme se présente guéri devant vous. C'est Lui la pierre que vous, les bâtisseurs, avez dédaignée, et qui est devenue la pierre d'angle. Car il n'y a sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés. »<sup>1</sup> Ces paroles, prononcées par saint Pierre devant le Sanhédrin après la guérison miraculeuse d'un malade nous rappellent que Notre Seigneur Jésus-Christ est l'unique médecin de nos âmes et le Sauveur de notre société en décomposition.

Le Christ est « la voie, la vérité et la vie »<sup>2</sup>. Par son enseignement il est venu nous apporter la vérité salvatrice, par sa Passion il nous a réconciliés avec son Père et par son Eglise il nous conduit vers le Ciel

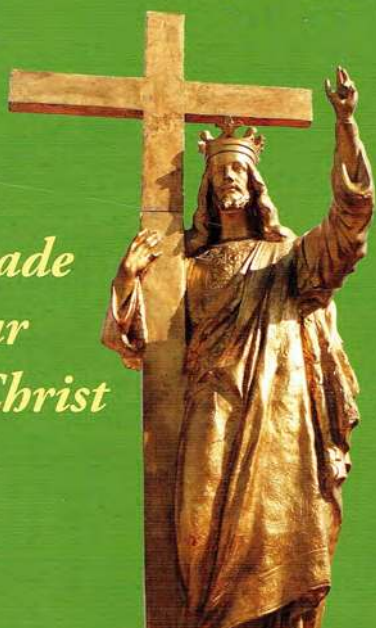


*Messieurs les abbés et sœur Marie-Bernard, du prieuré Marie-Reine, vous souhaitent une joyeuse et sainte fête de Noël et demandent à l'Enfant-Jésus de vous bénir et de vous combler de grâces tout au long de l'année 2018.*

## Dossier Doctrinal et Spirituel

Pèlerinage de Pentecôte 2018

*Croisade  
pour  
Jésus-Christ*



qu'il nous a promis en agissant sur nos âmes. Il est notre Espérance et notre salut.

Seul le Christ peut restaurer la société et l'aider à recouvrer la véritable paix et la prospérité. Son exclusion de la Cité a entraîné le chaos, son retour la sauvera. *« Il n'y a qu'un nom sur la terre pour transformer les âmes, la civilisation, et même les corps, la société et l'économie. C'est le nom de Jésus-Christ. Il n'y a pas à chercher ailleurs. On veut transformer la société : on veut la rendre vivahle, on veut la rendre sainte ; on veut la rendre même économiquement saine, politiquement saine : le moyen, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ. Je suis reparti de l'Afrique avec cette conviction qu'il n'y avait qu'un moyen de sauver les âmes et en même temps de leur donner une civilisation chrétienne ici-bas, de les faire participer un peu ici-bas au bonheur du Ciel par le bonheur que donne la grâce : c'est le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. »<sup>3</sup>*

Chers Pèlerins, que durant ces trois jours de prières et de pénitences, le Christ règne plus que jamais dans nos âmes, afin que fortifiés par sa grâce et enflammés de sa charité, nous devenions de zélés croisés du Christ-Roi, désireux de travailler avec ardeur à la restauration de son règne dans la cité.

Que Marie-Reine nous prenne sous sa maternelle protection et nous guide dans cette croisade qui dépasse nos pauvres forces humaines. Elle est *« forte comme une armée rangée en bataille »* et saura mener ses croisés à la victoire.

*Christus vincit ! Christus regnat, Christus imperat !*

1. Actes des Apôtres, IV, 10-12.

2. Evangile selon saint Jean, XIV, 6.

3. Mgr Lefebvre, Homélie donnée à Zaitzkofen le 15 février 1987.

## PMA, GPA : les dernières questions de bioéthique

M. l'abbé Louis-Marie Carlhian

**L** EST un domaine où se distingue une véritable continuité entre la présidence actuelle et la précédente, celui de la bioéthique. Le principe souverain dirigeant toutes les actions reste celui de l'égalité : nul ne doit être privé d'un droit que possèdent les autres. C'est précisément par la voix de la Ministre de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes que le gouvernement a déclaré son intention de faire évoluer la législation dans un sens plus favorable à certaines populations prétendument discriminées. D'où les débats qui reprennent, principalement autour de deux abréviations, PMA et GPA.

Les tenants du progrès en bioéthique parviennent souvent à dissimuler le véritable sens de leurs réformes sous des acronymes obscurs. A commencer par la fameuse « IVG », qui permet de parler d'avortement sans en prononcer le vrai nom. De surcroît, ce procédé donne un air scientifique et professionnel à des pratiques qui concernent beaucoup plus que le seul monde médical. Il importe donc de commencer par éclairer ces termes pour pouvoir juger de ce qui s'annonce.

Par la PMA (Procréation Médicalement Assistée), on entend la fabrication d'enfants en éprouvette, pour venir en aide à des couples stériles. On prélève les gamètes des parents pour opérer une fécondation *in vitro*, après quoi l'embryon est implanté dans l'utérus de la mère où il se développe normalement. Ce procédé est autorisé en France depuis longtemps, et plusieurs milliers d'enfants sont nés ainsi hors des conditions naturelles de fécondation. L'objet du débat actuel est l'élargissement de cette pratique à d'autres situations apparues depuis la loi Taubira dite du « mariage pour tous ». Celle-ci répondait à une prétendue exigence d'égalité en mettant sur le même pied les paires homosexuelles et les couples mariés. Dès lors, la même revendication exige que ces paires puissent elles aussi avoir des enfants. L'adoption étant limitée par la loi, bien que déjà courante, pourquoi ne pas recourir à des pratiques médicales se substituant à la reproduction naturelle ? Deux cas se présentent donc :

- les homosexuelles (au féminin), qui pourront avoir recours à un donneur pour pouvoir porter elles-mêmes l'enfant
- les homosexuels (au masculin), qui devront

quant à eux trouver non seulement une donneuse d'ovaires, mais aussi une « mère porteuse ». C'est là qu'intervient la fameuse GPA, ou « Gestation Pour Autrui ».

Ces cas présentent plusieurs difficultés d'ordre moral, qui ont soulevé des protestations dès les débats sur la loi Taubira.

Tout d'abord, la multiplication des « acteurs » de ces manipulations. Ainsi, dans le premier cas cité, un enfant pourra avoir deux « mères », dont une qui l'aura réellement porté et une simplement fictive, mais aussi un père biologique dont la loi impose l'anonymat. Dans le second cas, il aura deux « pères », dont le père biologique, et deux femmes qui se seront réparties le rôle naturel de la mère. Tout cela sans compter le médecin qui devient lui aussi un acteur essentiel du processus... Même dans les milieux dits progressistes, on s'alarme du sort de ces enfants qui auront toutes les peines du monde à trouver des repères dans cet imbroglio. Depuis longtemps on sait que les enfants qui n'ont pas connu leurs parents biologiques ont souvent l'obsession de les retrouver. Est-il sage de multiplier ces situations pénibles ?

Ces pratiques remettent en question l'usage même de la médecine. Celle-ci a pour but de remédier à des infirmités, des déficiences, des maladies. S'il est parfaitement légitime pour un médecin de fournir une aide pour les couples qui ont des difficultés à avoir des enfants, qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'une pure et simple impossibilité ? La médecine doit-elle établir artificiellement une pseudo-égalité entre couples homosexuels et hétérosexuels ? Un « droit » à la PMA pour les couples homosexuels fait passer d'un usage thérapeutique de la science à un emploi de confort, pour satisfaire les désirs de quelques-uns, à charge de la société au demeurant.

D'autre part, on peut craindre, comme c'est le cas dans divers pays dont la législation est plus « avancée » que la nôtre, la mise en place d'un marché de l'enfant, d'autant plus important que l'ensemble des frais de ces diverses opérations serait couvert par la Sécurité sociale. Il ne manque pas, aux Etats-Unis notamment, de sociétés spécialisées dans le commerce particulièrement lucratif des gamètes humaines. Or la France considère que le corps humain et ses composants ne peuvent être vendus ou achetés. Par conséquent tout doit reposer sur le don gratuit et anonyme. Bien évidemment, il n'est pas toujours facile de trouver des donateurs bénévoles, d'autant que certaines opérations (notamment le don d'ovaires) sont particulièrement douloureuses, et la multiplication des PMA entraînerait une hausse de la demande. Certains groupes font donc pression pour que soit autorisée en France la rétribution des don-

neurs, comme c'est le cas dans d'autres pays. Le raisonnement est toujours le même : il serait injuste d'obliger des « couples » à s'adresser à des entreprises étrangères, à grands frais, pour bénéficier d'un droit reconnu par la législation.

C'est le même problème qui se pose pour la GPA. Outre le fait qu'elle fait intervenir une autre personne qui va jouer une partie du rôle de la mère, comment garantir le « droit » à un enfant si l'on manque de bénévoles ? La seule solution est de recourir à la location d'utérus, qui se pratique déjà couramment dans certains pays de l'Est et du Tiers-Monde. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a rejeté un projet de loi l'autorisant en octobre 2016, mais n'a pas voulu non plus se prononcer contre. Des pressions s'exercent déjà pour que la France reconnaisse à l'état-civil des enfants nés de GPA à l'étranger, donc illégalement.

Du reste, au regard de la morale naturelle, c'est la PMA dans son principe qui est gravement déficiente. Non seulement parce qu'on a recours à un processus artificiel pour mettre au monde une nouvelle vie humaine, mais aussi parce que ce processus comprend des étapes inacceptables. Une PMA comprend un risque important d'échec. Les médecins doivent donc prévoir plusieurs fécondations *in vitro* pour être certains d'en garder une viable. De nombreux embryons surnuméraires sont ainsi créés, et congelés comme le prévoit la loi, faisant l'objet des convoitises du secteur de la recherche scientifique qui y voit de simples cobayes. Pour les mêmes raisons, plusieurs embryons sont souvent implantés dans l'utérus de la mère, avec un fort taux d'apparitions de jumeaux, voire de triplés ou de quadruplés. Dans ce cas, on procède sans état d'âme à une « réduction embryonnaire », autrement dit un avortement des enfants dont les parents ne veulent pas...

Ce n'est donc pas, comme le laissent entendre de trop nombreux médias, pour des raisons purement religieuses que l'Eglise s'oppose à ces pratiques. C'est pour la défense de la loi naturelle, qui implique le respect de la vie de tout être humain depuis sa conception. C'est d'ailleurs pourquoi les partisans de la « culture de mort » s'empressent de déclarer que PMA et GPA sont des conséquences inévitables et logiques des décisions politiques prises il y a longtemps. Dire que l'embryon doit être respecté comme une personne humaine, s'opposer aux manipulations génétiques et procréatives, c'est remettre en cause la sacro-sainte IVG. Les réformes bioéthiques constituent un engrenage qui détruit un à un les repères naturels, sans savoir où l'on s'arrêtera.

Le combat contre ces dangereuses innovations, qui seront évidemment au cœur des débats lors des « états généraux de la bioéthique » du premier se-

# Janvier 2018

	<b>PRIEURE MARIE-REINE</b> 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : <b>03 89 44 66 93</b> - Fax : 03 89 44 02 19  <b>M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16</b>	<b>CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE</b> 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE	<b>ORATOIRE SAINT-JOSEPH</b> 22, rue Ampère F-68000 COLMAR  <b>M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21</b>
<b>Lu 1<sup>er</sup></b> Fête de la Circoncision de N.-S. (1 <sup>er</sup> cl.)	9h30 <i>Confessions</i> <b>10h00</b> <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée		9h30 Chapelet 10h00 <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée
<b>Ma 2</b> Fête du Très Saint Nom de Jésus (II <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Me 3</b> Sainte Geneviève, Vierge (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Je 4</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)			
<b>Ve 5</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Téléphore, Pape et Martyr <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	<b>8h30</b> Messe lue du Sacré-Cœur et acte de réparation au Sacré-Cœur	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue et acte de réparation	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur 19h15 Heure-Sainte avec chapelet, <i>confessions</i>
<b>Sa 6</b> Epiphanie de Notre-Seigneur (1 <sup>er</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	17h00 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> chapelet, <i>confessions</i> 18h00 Messe lue de l'Epiphanie 18h45 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction		17h30 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> chapelet, <i>confessions</i> 18h30 Messe lue de l'Epiphanie pour les vocations sacerdotales et religieuses 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction
<b>Di 7</b> Fête de la Sainte Famille (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe, <b>bénédictio des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus</b> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement <b>Quête pour le Prieuré</b>	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe <b>Bénédictio des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus</b> <b>Quête pour les fleurs</b>	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe, <b>bénédictio des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus</b> <b>Quête mensuelle de l'Oratoire</b> <b>Fête paroissiale des Rois</b>
<b>Lu 8</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 9</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 10</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire
<b>Je 11</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Hygin, Pape et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 12</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)			
<b>Sa 13</b> Commémoration du baptême de N.-S. (II <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue <b>10h00-11h30 Croisade Eucharistique</b>		<b>15h30-17h Croisade Eucharistique</b> 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 14</b> 2 <sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis <i>confessions</i> <b>Fête des Rois</b> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement  <b>Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)</b>	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe  <b>M. l'abbé Romanens</b>
<b>Lu 15</b> Saint Paul, Premier Ermite, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Saint Maur, Abbé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 16</b> Saint Marcel I <sup>er</sup> , Pape et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

<b>Me 17</b>	Saint Antoine, Abbé (III <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 18</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Sainte Prisque, Vierge et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 19</b>	Férie (IV <sup>e</sup> cl.) ; Mémoire des Saints Marius et ses Compagnons, et de Saint Canut, Roi de Danemark, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 20</b>	Saint Fabien, Pape et Saint Sébastien, Martyrs (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 21</b>	3 <sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Lu 22</b>	Saint Vincent et Saint Anastase, Martyrs (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 23</b>	Saint Raymond de Peñafort, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Sainte Emérentienne, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 24</b>	Saint Timothée, Evêque et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 25</b>	Conversion de Saint Paul, Apôtre (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 26</b>	Saint Polycarpe, Evêque et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 27</b>	Saint Jean Chrysostome, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	<b>6h30</b> Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue ( <i>Confessions : Abbé Romanens</i> ) <b>Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas</b>
<b>Di 28</b>	Dimanche de la Septuagésime (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe, pas de confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Journée catholique d'Alsace et de Lorraine, à l'Etoile du Matin</b>				
<b>Lu 29</b>	Saint François de Sales, Evêque et Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Saint Valère, Ev. et Conf.</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		<b>10h30 Exposition du Très Saint-Sacrement</b> <b>Adoration perpétuelle</b> <b>17h45 Chapelet et bénédiction</b> <b>18h30 Messe lue</b>
<b>Ma 30</b>	Sainte Martine, Vierge et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 31</b>	Saint Jean Bosco, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 1<sup>er</sup></b>	Saint Ignace, Evêque d'Antioche et Martyr (III <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Sainte Brigide, Vierge</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 2</b>	Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et Purification de la Sainte Vierge (II <sup>e</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	<b>8h30</b> Messe lue du Sacré-Cœur et acte de réparation au Sacré-Cœur		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur 19h15 Heure-Sainte avec chapelet, confessions
<b>Sa 3</b>	De la Sainte Vierge au samedi (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de S. Blaise, Evêque et Martyr <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	17h00 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> chapelet, confessions 18h00 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie 18h45 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction		17h30 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> chapelet, confessions 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction
<b>Di 4</b>	Solennité de la Purification (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 <b>Bénédition des cierges, procession et Grand-Messe</b> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 <b>Bénédition des cierges, procession et Grand-Messe</b>	9h30 Chapelet 10h00 <b>Bénédition des cierges, procession et Grand-Messe</b> <b>Bénédition des gorges</b>

mestre 2018, est d'évidence justifié. Toutefois, il ne faut pas en rester à une simple politique défensive qui ne fait que reculer, au fil des années, la ligne rouge à ne pas franchir. Aux yeux d'un catholique, cette ligne rouge est franchie depuis longtemps. Depuis que la « science » permet de déconnecter la sexualité de la maternité, au mépris de la loi naturelle.

A l'heure où l'on s'interroge tant sur le respect de la nature et de ses lois, où l'on s'inquiète à tort et à travers des « transgressions » de l'activité humaine contre les règles de fonctionnement de la planète, n'est-il pas temps de rappeler l'existence de ces mêmes règles dans le fonctionnement de la nature humaine ? Si les hommes sont capables de détraquer l'équilibre des plantes et des animaux, ils sont capables aussi de se mettre en danger eux-mêmes... ■

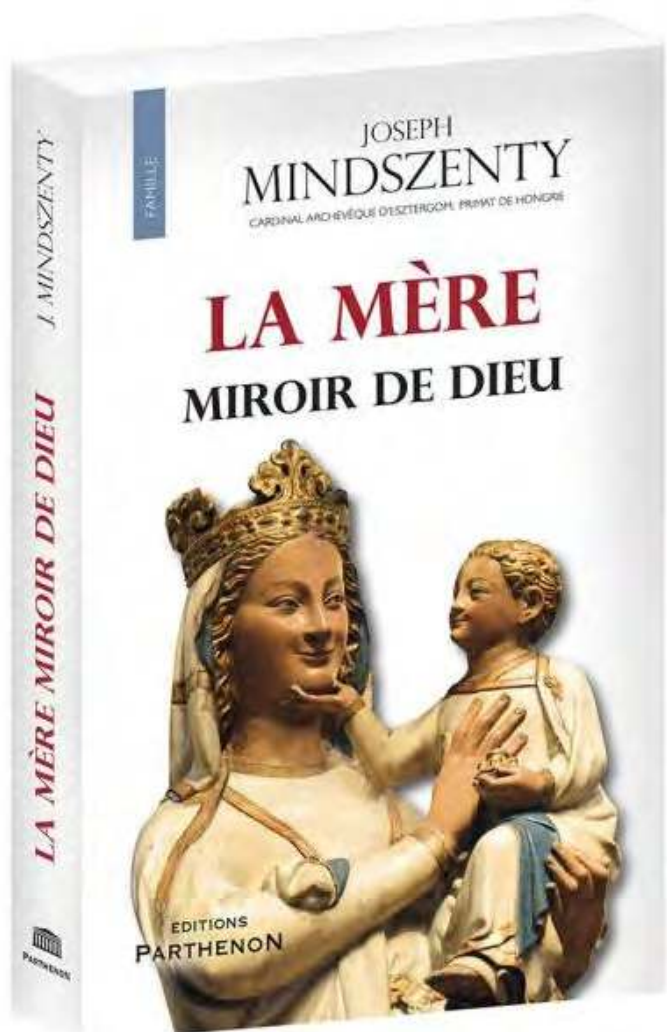
## Lecture : La mère, miroir de Dieu

FSSPX.actualités — 27 décembre 2017

LA MÈRE est, avec le prêtre, l'alliée la plus précieuse de Dieu, le premier apôtre de l'Eglise. La Vierge Marie est l'image la plus magnifique de l'amour maternel, l'image aussi de l'amour merveilleux de Dieu pour les hommes. Dans la Bulle *Ineffabilis Deus* (8 décembre 1854), Pie IX exhorte les fidèles à se mettre sous sa protection et sa conduite : « Que les enfants de l'Eglise catholique, Nos Fils bien-aimés, entendent nos paroles, et qu'animés chaque jour d'une piété, d'une vénération, d'un amour plus ardens, ils continuent d'honorer, d'invoquer, de prier la Bienheureuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, conçue sans la tache originelle ; et que, dans tous leurs périls, dans leurs angoisses, dans leurs nécessités, dans leurs doutes et dans leurs craintes, ils se réfugient avec une entière confiance auprès de cette très douce Mère de miséricorde et de grâce. Car il ne faut jamais craindre, il ne faut jamais désespérer, sous la conduite, sous les auspices, sous le patronage, sous la protection de Celle qui a pour nous un cœur de Mère, et qui, traitant elle-même l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude sur tout le genre humain ».

Les bouleversements survenus dans la société ces dernières années ont donné à la maternité une actualité particulièrement brûlante. Aussi longtemps cependant qu'il existera des mères selon les désirs de Dieu, une vie nouvelle naîtra chaque fois des ruines et des destructions. Du respect que l'on porte à la mère, dépend la solidité du fondement des peuples. « Plus l'humanité s'éloigne de Dieu, plus il lui devient difficile de comprendre et d'apprécier l'apport personnel de la femme. (...) Dieu, dans sa sagesse infinie, écrit le cardinal Mindszenty, pouvait trouver mille et une voies pour apporter au monde le salut. Les femmes doivent voir une haute marque de distinction dans le fait que Dieu est apparu sur les bras d'une mère, et qu'il a mené jusqu'au bout, au côté d'une mère, son existence de Dieu fait homme ».

Joseph Mindszenty, *La Mère, miroir de Dieu*, éditions Parthénon. En vente sur nos tables de presse.



# Incarner Jésus-Christ dans notre vie chrétienne

Dom Columba Marmion<sup>1</sup>



**N**OUS devons souvent nous unir d'esprit et de cœur à cette volonté qu'a le Père éternel de glorifier son Fils : *Clarificavi et iterum clarificabo*<sup>2</sup>. Nous ne devrions jamais ouvrir l'Évangile ou nous disposer à célébrer les mystères de Jésus, sans entrer tout d'abord dans les vues de Dieu même en proclamant, par un acte de foi intense, que ce Christ que nous allons contempler, prier, auquel nous allons nous unir, est Dieu comme le Père et le Saint-Esprit.

Cette attitude d'âme est extrêmement féconde parce qu'elle nous hausse au niveau divin et qu'elle nous rend agréables au Père : *Pater amat vos... quia credidistis quia ego a Deo exivi*<sup>3</sup>. La foi, dit si bien saint Léon, la foi qui justifie les impies aux yeux de Dieu et qui rend saints les hommes, de pécheurs qu'ils étaient, est celle qui accepte que dans le même et unique Seigneur Jésus-Christ se trouvent véritablement la divinité et l'humanité. La divinité en vertu de laquelle avant tous les siècles il est égal à son Père, ayant avec lui la même nature éternelle ; l'humanité par laquelle, en ces derniers temps, il s'est uni à nous en se revêtant de notre condition de créature »<sup>4</sup>.

Cet acte de foi en la divinité de Jésus doit être la source de notre adoration. Souvent, dans l'Évangile, nous voyons un mouvement d'adoration accompagner l'acte de foi. C'est le geste des Mages<sup>5</sup>, de Pierre après le prodige de la pêche miraculeuse<sup>6</sup>, des disciples qui virent Jésus marcher sur les eaux<sup>7</sup>, de l'aveugle-né après sa guérison : *Credo, Domine. Et proci dens, adoravit eum*<sup>8</sup>.

Par cet acte d'adoration, l'âme se livre tout entière au Verbe divin ; quand Notre-Seigneur réside dans notre cœur, surtout après la sainte communion, nous devons, selon le conseil de saint François de Sales<sup>9</sup>, amener toutes nos facultés à ses pieds pour qu'elles l'écoutent, épousent ses intérêts, partagent ses sentiments, obéissent à ses commandements et travaillent à sa gloire.

C'est là imiter la sainte humanité de Jésus ; elle appartenait si étroitement au Verbe, elle lui était livrée si absolument qu'elle n'avait pas de personnalité propre : c'est là un des aspects essentiels du mystère de l'Incarnation.

Proportion gardée, il doit en être ainsi de nous,

car le Christ Jésus est notre modèle en toutes choses. Son humanité n'agissait jamais que soumise au Verbe dans lequel elle subsistait et qui lui donnait l'existence ; qu'il n'y ait point en nous de mouvement qui ne vienne de Dieu, de désir qui ne soit selon le bon plaisir divin, d'action qui ne tende à servir d'instrument à sa gloire. Une âme qui est dans une telle dépendance d'amour, de volonté et d'action à l'égard de Dieu, peut dire en toute vérité, comme la sainte humanité le disait : « C'est le Seigneur qui me dirige ». *Dominus regit me*.

Et l'écrivain sacré ajoute : *Et nihil mihi deerit*<sup>10</sup> « dès lors rien ne me manquera. » En effet, parce que cette âme est tout entière livrée au Verbe, le Verbe dit à son Père : « Cette âme est à moi, elle est donc aussi à vous, ô Père » : *Mea omnia tua sunt*. Le Verbe donne cette âme au Père, pour que le Père fasse descendre en elle, comme en son Fils Jésus, avec ses complaisances, ses dons les plus parfaits.

[...]

Ne craignons [...] pas en lisant l'Évangile, en célébrant les mystères de Jésus, de contempler l'homme dans le Christ ; cette humanité est l'humanité d'un Dieu. Cet homme que nous voyons agir et vivre au milieu des hommes pour les attirer par les marques sensibles de son amour, c'est Dieu, notre Dieu.

Ne craignons pas surtout de rendre à cette humanité elle-même tous les hommages qu'elle mérite.

Notre adoration d'abord. Il est vrai que cette humanité est créée comme la nôtre. Nous ne l'adorons pas à cause d'elle-même ; nous devons pourtant l'adorer *en elle-même, à cause de son union* avec le Fils de Dieu.

Notre adoration va à l'humanité, mais se termine à la personne divine à laquelle elle est substantiellement unie.

Ensuite, une confiance absolue. Dieu a voulu faire de l'humanité du Christ l'instrument de la grâce ; c'est par son entremise que la grâce découle en nous. Ce n'est pas du Verbe dans le sein du Père, mais bien du Verbe Incarné que saint Jean a dit qu'« il était plein de grâce et que de cette plénitude nous devons tous recevoir ». ■

1. Extrait de l'ouvrage *Le Christ dans ses Mystères*, chapitre IV.

2. Saint Jean, XII, 6-11.

3. Saint Jean, XVI, 27.

4. Saint Léon, 4<sup>ème</sup> sermon pour l'Épiphanie.

5. Saint Matthieu, II, 11.

6. Saint Luc, V, 8.

7. Saint Matthieu, XIV, 33.

8. Saint Jean, IX, 38.

9. Saint François de Sales, Œuvres, t. 3, p. 702.

10. Psaumes, XXII, 1.

**ACTIVITÉS A PRÉVOIR***(mises à jour : en italique)***Catéchisme des enfants****> Mulhouse**

Janvier : 10, 17, 24 et 31

Février : 7, 14 et 21

Mars : 14 et 21

Avril : 4, 11 et 18

**> Colmar**

Janvier : 10, 17, 24 et 31

Février : 7, 14 et 21

Mars : 14 et 21

Avril : 4, 11 et 18

**> Cravanche**

Janvier : 10, 17, 24 et 31

Février : 28

Mars : 7, 14 et 21

Avril : 4 et 25

**Croisade Eucharistique****> Mulhouse-Cravanche (prieuré)**

Samedi 13 janvier à 10h

Samedi 10 février à 10h

**> Colmar**

Samedi 13 janvier à 15h30

Samedi 10 février à 15h30

**Cercle Saint-Pie X****> Colmar**

Samedi 10 février à 19h30

Samedi 24 mars à 19h30

**JTC à Colmar****> Dimanche 7 janvier :** Fête des Rois à Colmar**> Samedi 27 janvier :** réunion**> Samedi 17 février :** récollection de Carême**> Samedi 24 février :** réunion**> Samedi 17 mars :** réunion**> Dimanche 18 mars :** chemin de croix à Dusenbach**Ventes de gâteaux pour les pèlerinages****> Dimanche 14 janvier****> Dimanche 4 février****> Dimanche 4 mars****Quêtes spéciales****> Mulhouse**

7 janvier : Prieuré

11 février : Prieuré

11 mars : Ecole de Mulhouse

15 avril : Séminaires FSSPX

**> Colmar**

7 janvier : Oratoire

11 février : Oratoire

11 mars : Ecole de Mulhouse

15 avril : Séminaires FSSPX

**> Cravanche**

7 janvier : fleurs

11 février : fleurs

11 mars : Ecole de Mulhouse

15 avril : Séminaires FSSPX

**Tiers-Ordre de Saint-Pie X****> Récollection à l'Etoile du Matin**

Samedi 10 mars 2018

Samedi 16 juin 2018

**Dimanche 7 janvier****> Colmar :** Fête des Rois**Dimanche 14 janvier****> Mulhouse :** Fête des Rois**Dimanche 28 janvier****> Etoile du Matin :** Journée catholique du Doyenné de Strasbourg**Lundi 29 janvier****> Colmar :** adoration perpétuelle**Samedi 17 février****> Colmar :** récollection de Carême pour tous les fidèles**Dimanche 18 février****> Mulhouse :** récollection de Carême pour tous les fidèles**Dimanche 18 mars****> Dusenbach**

16h00 : Chemin de Croix

**Du dimanche 25 au samedi 31 mars****> Semaine Sainte****Dimanche 29 avril****> Mulhouse et Colmar :** Premières Communions**RETRAITES SPIRITUELLES****> 2-7 janvier :** St-Ignace Messieurs, Caussade.**> 8-13 janvier :** St-Ignace Messieurs, Enney.**> 8-13 janvier :** St-Ignace Dames, Pointet.**> 22-27 janvier :** St-Ignace Messieurs, Pointet.**> 22-27 janvier :** St-Ignace Dames, Gastines.**> 22-27 janvier :** Retraite Mariale Monfortaine, Le Moulin du Pin.**> 5-10 février :** St-Ignace Messieurs, Gastines.**> 5-10 février :** St-Ignace Dames, Pointet.**> 5-10 février :** Retraite Mariale Monfortaine, Unieux.**> 12-17 février :** Retraite carmélitaine, Ecole Saint-Michel**> 12-17 février :** Jésus notre modèle, Le Moulin du Pin**> 16-21 février :** St-Ignace Messieurs, Bitche.**> 19-24 février :** St-Ignace Messieurs, Pointet.**> 19-24 février :** St-Ignace Dames, Gastines.**> 19-24 février :** St-Ignace Dames, Enney**> 5-10 mars :** St-Ignace Messieurs, Gastines.**> 5-10 mars :** St-Ignace Dames, Pointet.**> 5-10 mars :** Prier avec les psaumes, Le Moulin du Pin.**> 12-17 mars :** St-Ignace Dames, Bitche.**> 19-24 mars :** St-Ignace Dames, Gastines.**> 25-30 mars :** St-Ignace Messieurs, Caussade.**> 25-31 mars :** St-Ignace Messieurs, Pointet.**> 26-31 mars :** Retraite de Semaine Sainte, Flavigny.**> 26-31 mars :** Retraite de Semaine Sainte, Le Moulin du Pin.**> 16-19 avril :** St-Ignace Foyers, Pointet.**> 16-19 avril :** St-Ignace Foyers, Enney.**> 16-19 avril :** St-Ignace Messieurs, Gastines.**> 23-28 avril :** St-Ignace Dames, Pointet.**> 23-28 avril :** St-Ignace Dames, Bitche.**> 27 avril-2 mai :** St-Ignace Messieurs, Caussade.**> 30 avril-5 mai :** St-Ignace Dames, Gastines.**> 30 avril-5 mai :** Notre-Dame de Fatima, Le Moulin du Pin.**> 7-12 mai :** St-Ignace Messieurs, Caussade.**> 14-19 mai :** St-Ignace Dames, Pointet.**CARNET PAROISSIAL***Nous prions pour nos défunts du mois de janvier***A Mulhouse**

Mlle Irma Brodbeck,

† 1999 à 88 ans

M. Tadeusz Wojtowicz,

† 2009 à 72 ans

M. Joseph Runser, † 2010 à 91 ans

Mlle Madeleine Fischer,

† 2011 à 81 ans

M. Roger Neff, † 2011 à 80 ans

Mlle Alice Drohmann,

† 2012 à 86 ans

M. Daniel Seither, † 2015 à 100 ans

**À Colmar**

Mme Marie-Thérèse Bechthold,

† 1994 à 86 ans

Mme Jeanne Feuerstein,

† 1997 à 90 ans

M. Marcel Braun, † 2004 à 80 ans

Mme Marthe Weibel,

† 2004 à 89 ans

M. André Kayser, † 2008 à 84 ans

Mme Alice Trau, † 2009 à 80 ans

Mlle Camille Husler, † 2015 à 89 ans

**INTENTIONS DU MOIS****Croisade Eucharistique :****> Pour consoler le Sacré-Cœur****Rosaire Vivant :****> Pour la conversion de la France****VOTRE AIDE... MERCI !****Vente de gâteaux (Novembre)**Solde caisse pélé : **833 €**

Mulhouse : + 169 €

Colmar : + 220 €

Cravanche : + 96 €

Nouveau solde : **1318 €****Quête mensuelle**Mulhouse : **559 €** (Prieuré)Cravanche : **86 €** (fleurs)Colmar : **550 €** (Oratoire)**CONFESSIONS****À Mulhouse****> Le dimanche :** voir calendrier**> En semaine :** sur demande après les Messes ou sur rendez-vous**À Colmar****> Le dimanche :** une heure avant la Grand-Messe**> En semaine :** 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après**À Cravanche****> 1/2 heure** avant toutes les Messes**HONORAIRES****Messe :** 17 €**Neuvaine :** 170 €**Trentain :** 680 €